

Cahors, le 14 décembre 2017

CONFERENCE NATIONALE DES TERRITOIRES

## **LA PRESENCE DES MAIRES RURAUX POUR PORTER L'URGENCE DE CHANGER DE REGARD ET DE METHODE VIS-A-VIS DES COMMUNES ET DE LA RURALITE**

*Les maires ruraux de France ont participé à la Conférence nationale des territoires (CNT) qui s'est tenue le 14 décembre 2017 à Cahors. Nous avons la volonté et l'obligation de parler les uns avec les autres. Le Premier Ministre a reconnu l'importance de ce dialogue. Pour qu'il soit efficace, il faut qu'il tienne compte de ce que disent à l'unisson les associations d'élus.*

L'objectif général affiché peut être partagé à la condition qu'il y ait les moyens financiers et d'ingénierie. Mais il convient aussi de s'attacher à appliquer une méthode qui garantisse l'implication de tous.

On note un progrès par rapport à la première CNT de juillet. Il semble qu'il y ait une prise de conscience sur la nécessité de laisser les choses s'organiser localement. Il faut aller plus loin et donner corps à tous les propos qui appellent à un nouveau mode de relations entre l'État et les collectivités.

Les propos de M. le Président de la République, devant le Congrès des maires en novembre, traduisent cette prise de conscience : « *quand on observe la situation sur le terrain, ça marche mieux lorsque vous l'avez voulu que lorsque cela vous a été imposé* ».

Ceux du Premier Ministre ce jour à Cahors, citant Gambetta, et le fait que la « *démocratie n'est pas le gouvernement de l'uniformité ni de cette discipline passive* ». Elle est « *le gouvernement de la liberté de penser, de la liberté d'agir* ».

Ces déclarations doivent être suivies de faits et rompre avec les conservatismes à l'œuvre pour déposséder les élus. L'exemple de la compétence "eau et assainissement" revêt une dimension symbolique. La question qui est posée au-delà, est-ce que nous sommes capables de faire confiance aux élus et raisonner autrement ?

Or, nous constatons des difficultés. Il est certes évoqué une minorité de blocage, mais en même temps, on ajoute un taquet qui n'est pas dans la loi NOTRe, qui interdit aux élus

de revenir à une organisation plus efficace que celle de la mutualisation forcée à l'échelle de l'EPCI. Le retour à la liberté communale doit être la règle, la contrainte, l'exception et non l'inverse.

Pour y aboutir, l'exécutif doit désormais s'affranchir des réticences de ceux qui portent encore les traces des comportements anciens considérant que les élus ne sont pas capables de décider. Le gouvernement ne doit pas avoir peur de rendre les choses possibles volontairement. Partout où cela le sera, les élus le feront sans qu'on ait besoin de les y obliger.

### **DEUX POINTS SONT ESSENTIELS**

La méthode conditionne la réussite ou l'échec. Toutes les analyses convergent pour qu'une nouvelle méthode prenne le pas. Pour autant, il est regrettable que cela ne se fasse pas plus vite. C'est vrai dans le domaine de l'éducation, de la santé, du numérique, des maisons de services aux publics. Tout le monde appelle à une mutation des manières de s'organiser, de mieux rendre le service, or il y a des entraves.

L'autre point concerne la dimension psychologique. Ainsi est-il nécessaire que le temps de l'action politique soit revu dans le domaine du numérique et de la dématérialisation. On ne peut pas fermer les guichets de préfectures, sans entendre depuis des mois les alertes des élus, avant de se rendre compte que le nouveau dispositif exclut des millions de Français.

S'agissant de l'équilibre du territoire, l'émergence d'une stratégie claire pour les territoires ruraux se fait attendre et on ignore comment le gouvernement entend s'y prendre.

Il ne faudrait pas que le consensus - proposé par les Maires ruraux de ne pas opposer l'urbain au rural, notamment en supprimant la hiérarchie financière de la valeur des habitants, ait pour conséquence que la ruralité disparaisse des préoccupations.

Les Maires ruraux, présents dans la salle, sont venus rappeler l'urgence de s'atteler à ce chantier d'ici la prochaine conférence.

Vanik BERBERIAN  
Président des maires ruraux de France